



Les métiers de la comptabilité et de la gestion en Bretagne

Des métiers indispensables à l'entreprise

Toutes les entreprises, associations, administrations ont besoin de comptables et de gestionnaires. En effet, la loi leur impose d'enregistrer toutes leurs opérations comptables et financières. Les domaines d'intervention sont multiples : achats, ventes, investissement, gestion de la paie, contrôle financier, fiscalité, audit...

Les fonctions occupées et les responsabilités varient selon le type d'employeur et la taille de l'entreprise. Il existe des postes généralistes et d'autres plus spécialisés.

33 000
actifs
en Bretagne

Des métiers qui évoluent

Le développement des normes, les évolutions réglementaires et législatives mais aussi le recours croissant à l'informatique, à la dématérialisation modifient les pratiques professionnelles...

Par ailleurs, en plus des compétences techniques, on demande de plus en plus fréquemment de produire des tableaux de bord, d'analyser des données afin d'évaluer la situation financière de l'entreprise, son fonctionnement mais aussi aider les managers en termes de gestion et de pilotage.

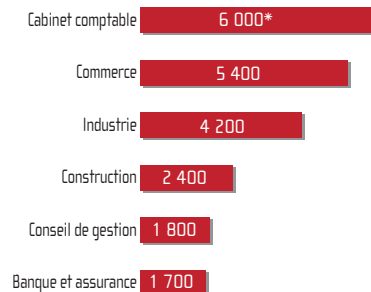
Les profils de gestionnaire de paie, de contrôleur-euse de gestion et d'expert-e comptable sont fortement recherchés par les entreprises.

POINTS DE REPÈRES

1 800 offres d'emploi confiées
à Pôle emploi en Bretagne
dont 50% concernent
des contrats de plus de 6 mois

Source : Pôle emploi Bretagne 2014

Les principaux secteurs d'exercice



* Note de lecture : 6 000 professionnel-le-s travaillent dans le secteur Cabinet comptable.

Source : INSEE - EAR 2011



LES MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION

Ces métiers nécessitent de maîtriser les outils informatiques et d'être rigoureux : saisie des données, production des documents comptables et réalisation de tableaux de bord...

Si travailler dans ce domaine implique d'aimer les chiffres et le calcul, il faut aussi avoir un esprit de synthèse et d'analyse pour présenter et expliquer les comptes ainsi que des connaissances en fiscalité et en droit. En outre, ces métiers demandent d'avoir un sens du contact.

Enfin, certaines tâches imposent de respecter des délais : paie, clôture d'exercice comptable, déclarations sociales et fiscales...

Etre organisé et
méthodique

Quelques exemples de métiers

Possibilité de
travailler dans
de nombreux
secteurs

Comptable

Les comptables jonglent avec les données informatiques. Dans une petite entreprise, il faut préparer le bilan et le compte de résultat. Ces documents sont toujours validés par un-e expert-e-comptable. On peut débiter dans la profession en tant qu'aide-comptable et enregistrer toutes les entrées et sorties d'argent de l'entreprise (factures des fournisseurs, impôts, salaires, encaissements). Le poste de chef-fe comptable est accessible avec un diplôme de niveau Bac + 5.

Expert-e - comptable

L'expert-e-comptable apporte à l'entreprise un regard indispensable en matière de gestion, de fiscalité, d'organisation, de droit social. Huit années d'études en comptabilité et gestion sont nécessaires, à l'université ou en école, avant de préparer le diplôme d'expertise comptable ou le certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes.

Contrôleur-euse de gestion

L'entreprise ne peut préparer son avenir que si elle maîtrise sa gestion au jour le jour. Le contrôle de gestion consiste à établir un budget, le suivre avec les responsables de l'entreprise, analyser les résultats des différentes unités de production. La profession est ouverte aux jeunes ayant quelques années d'expérience comme auditeur-trice ou comptable. Ce métier est accessible après cinq ans d'études en sciences de gestion ou comptabilité à l'université (master), en école de commerce, de gestion ou en institut d'études politiques.

VRAI / FAUX

"Des métiers relationnels ?"

VRAI

Les professionnels de la comptabilité et de la gestion sont amenés à échanger avec les clients et les fournisseurs.

Au sein de l'entreprise, ils communiquent des données et fournissent des résultats à leur hiérarchie et aux autres services de l'entreprise.

POINTS DE REPÈRES

1/4

de cadres

86% des salariés sont en CDI

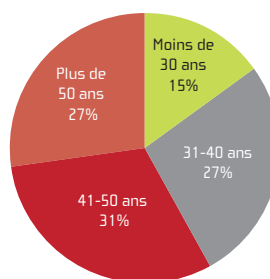
70% parmi les moins de 30 ans

77% sont à temps complet

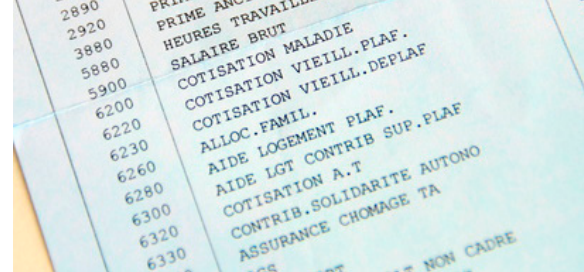
70% sur les postes d'employés

88% sur les postes de cadres

1 actif sur 7
a moins de 30 ans



LES FORMATIONS DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION (1/2)



De Bac à
Bac + 8

Des formations accessibles à tous (scolaires, apprentis mais aussi demandeurs d'emploi et salariés)

Ces métiers se sont complexifiés. Le niveau de formation requis a fortement augmenté. Si le Bac professionnel permet d'accéder à des postes d'assistant-e comptable, la plupart de ces métiers nécessitent désormais d'avoir au moins un diplôme de niveau DUT ou BTS, voire une licence professionnelle. Ils peuvent être préparés sous statut scolaire ou par alternance.

Par ailleurs, de nombreuses autres formations sont accessibles en formation professionnelle continue permettant de se perfectionner et/ou d'accéder à des postes plus qualifiés.

Quelques exemples de diplômes

BTS Comptabilité et gestion

Ce BTS prépare à travailler dans un cabinet comptable, dans le service comptabilité d'une entreprise, une banque, une société d'assurances ou une administration. L'activité principale consiste à traduire de manière comptable toutes les opérations commerciales ou financières et analyser les informations pour préparer les décisions de gestion. Il faut connaître les logiciels spécialisés.

DUT Gestion des entreprises et des administrations option gestion comptable et financière

Les titulaires de ce diplôme participent à la mise en place des systèmes d'information de gestion comptable et financière. Ce DUT permet d'acquérir la maîtrise des méthodes, des procédures et des techniques comptables et financières. Il forme également à la participation à la prise de décision par l'élaboration et le suivi d'outils techniques.

Diplôme Comptable et d'expertise comptable

La filière de l'expertise comptable comporte trois étapes : DCG, DSCG et DEC.

À Bac + 3, le diplôme de comptabilité et gestion (DCG) est le 1^{er} niveau de la filière. L'accès se fait avec un Bac STMG, ES ou S (entrée en 2^{ème} année avec un BTS comptabilité et gestion des organisations ou un DUT GEA). À Bac + 5, le diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG) (possibilités de dispenses pour certains masters) permet de devenir responsable comptable. Un stage de trois ans dans un cabinet d'expertise comptable est obligatoire pour s'inscrire au diplôme d'expertise comptable (DEC).

Master Finance analyse et stratégie financière

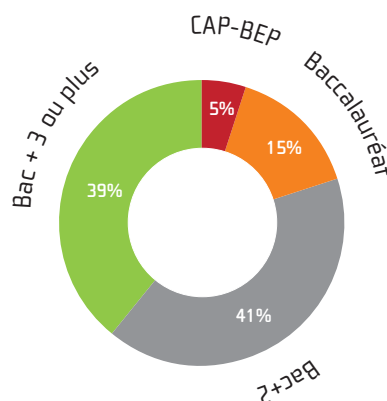
Ce master forme des cadres hautement qualifié-e-s en matière d'analyse financière et d'évaluation d'entreprises, capables d'allier les techniques de la stratégie et de l'ingénierie financière. Les instruments financiers, juridiques et fiscaux mis à disposition se diversifient et se complexifient pour tirer des interactions entre choix financiers et industriels.

POINTS DE REPÈRES

64% des jeunes titulaires du DCG (Bac +3)
sont **en emploi**,
7 mois après leur entrée sur le marché du travail.

Source : Iroise Apprentissage - GREF Bretagne - 2015

Niveaux de formation



Source : INSEE - EAR 2011 - hors alternance

LES FORMATIONS DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION (2/2)



Le Conseil régional de Bretagne, l'Etat, Pôle emploi, les OPCA et le Fongecif financent des formations pour les demandeurs d'emploi et les salariés. Ces formations permettent d'obtenir une qualification et d'accéder à une certification (titre professionnel, CQP...). Elles sont souvent ponctuées de périodes de stage et peuvent même s'effectuer en alternance (contrat de professionnalisation...). Les certifications délivrées en formation continue sont reconnues par les entreprises et les collectivités. Elles permettent d'accéder plus facilement à l'emploi.

Quelques exemples de certifications

Titre Professionnel Comptable assistant (Niveau Bac)

L'objectif de la formation est d'apprendre à recueillir, enregistrer des informations comptables et financières et à les contrôler ainsi qu'à réaliser les bulletins de salaire. La formation permet d'exercer le métier de comptable ou d'assistant-e comptable, être polyvalent-e ou affecté-e à une fonction particulière : achats, paie, recouvrement...

Titre Professionnel Gestionnaire de paie (niveau Bac +2)

Au cours de la formation, le/la stagiaire apprend à collecter les informations liées aux temps de travail, à réaliser les fiches de paie des salariés et à effectuer les déclarations auprès des organismes sociaux. A l'issue de sa formation, il/elle pourra travailler dans le secteur public ou privé, aussi bien au sein d'un service de gestion de paie que dans un cabinet comptable.

Titre certifié Contrôleur de gestion (niveau Bac +3)

L'objectif de la formation est d'apprendre à analyser des budgets, à optimiser les dépenses, à évaluer les investissements, à calculer des taux de rentabilité... afin d'aider à la prise de décision et accompagner les évolutions de l'entreprise.

VRAI / FAUX

"La comptabilité, c'est routinier" ?

FAUX

Il faut savoir s'adapter aux modifications législatives et réglementaires, tenir compte des évolutions de l'entreprise voire accompagner ou initier les changements organisationnels.

On peut être généraliste dans de petites entreprises ou se spécialiser dans un domaine particulier.

On peut travailler comme salarié-e dans le secteur privé ou public ou exercer en libéral...

On peut travailler dans une entreprise ou pour le compte de plusieurs établissements...

QUI PEUT VOUS RENSEIGNER ?

De multiples lieux d'information et d'orientation accueillent le public partout en Bretagne : CIO, Missions locales, PIJ, le Fongecif, Pôle emploi...

Pour trouver un lieu d'information près de chez vous : www.seformerembretagne.fr

En savoir plus

Secteur / métier

www.onisep.fr
www.infos.emploipublic.fr
www.pole-emploi.fr

Formation

www.nadoz.org
www.gref-bretagne.com

Témoignages

www.bretagne.bzh

